



# GUIDE D'INFORMATION POUR LE STAGE PROFESSIONNEL DE CLUB DEUX



## ***Qu'est-ce que le stage Professionnel de club 2?***

Le stage Professionnel de club 2 (contexte du PNCE :à déterminer)est le troisième palier du volet « Récréatif – Le tennis pour la vie » de Tennis Canada et est axé sur [la 8<sup>e</sup> étape du DLTA « Le tennis pour la vie »](#).

### ***À qui s'adresse-t-il?***

Ce stage a été conçu pour s'assurer que le professionnel de club continue de développer les compétences nécessaires pour être un pro solide aux multiples talents capable d'agir dans toutes les sphères de l'exploitation d'un club (sur et hors du terrain) en tant que professionnel de club à temps plein, adjoint au directeur du tennis ou professionnel en chef ou encore en tant que leader d'installations saisonnières ou club communautaire. Ce stage permet de développer les connaissances requises pour avoir une compréhension exhaustive des affaires du club en ce qui a trait au département de tennis, y compris une introduction aux aspects administratifs, financiers et budgétaires pour planifier, mettre en marché et mettre en œuvre une grande variété d'activités sur le terrain et à l'extérieur des courts. De plus, ce stage permet de développer les compétences et les qualités requises pour offrir des cours privés axés sur le jeu ([joueurs de 4.5 et moins](#)) et des entraînements de groupe sur plusieurs terrains avec l'aide d'un pro adjoint.

### ***Que vais-je apprendre?***

Dans ce stage, vous continuerez de développer le double rôle du professionnel de club, ce qui comprend les connaissances et les compétences sur et hors terrain— compétences essentielles pour répondre correctement aux besoins de la clientèle d'un club ou d'un camp ou de tout autre programme de tennis. Plus précisément, le stage s'appuiera sur les compétences apprises dans le cadre du stage Professionnel de club 1 pour mieux comprendre les divers rôles à jouer dans le club et comment chacun contribue au succès global du club. Ces divers rôles comprennent ceux (a) d'administrateur (b) d'animateur (c) d'enseignant (d) d'entraîneur et (e) d'instructeur. Vous élargirez donc vos connaissances et améliorerez votre aptitude à :

Réaliser les trois principales tâches d'un pro sur le terrain, qui sont d'offrir des cours privés, des cours de groupe et l'aptitude à jouer et démontrer.

- **Compétences de jeu/démonstration** : l'aptitude à présenter un exercice et une habileté de jeu (avec un pro adjoint) durant le jeu tout en conservant du doigté et de la constance.
- **Cours privé** (rôle d'enseignant) : l'aptitude à mettre en pratique une leçon où le pro s'attarde premièrement sur l'intention tactique, puis tente d'améliorer la technique de l'élève.
- **Cours de groupe** (rôle d'enseignant) : l'aptitude à gérer un groupe (leadership) réparti sur plusieurs terrains en utilisant les services d'un pro adjoint et à mettre en pratique un point d'enseignement tout en prodiguant de la rétroaction individuelle (enseignant).

Réaliser les principales tâches du pro hors du terrain, notamment :

- **Comprendre les activités du club** : comprendre de façon exhaustive les affaires du club en ce qui a trait au département du tennis avec un accent sur les trois éléments du succès : viabilité financière/profits, activité des membres/satisfaction ainsi que l'environnement et l'image positive du club.

- **Programmation** : comprendre de façon exhaustive tous les aspects de la programmation du club, notamment la planification, le marketing, le budget et la mise en œuvre d'une grande variété d'activités, sur et hors terrain.
- **Image du pro** : comprendre de façon exhaustive que le pro est un représentant important du club et la personne la plus souvent associée au club. Il est donc essentiel qu'il projette une excellente image (démontre et épouse des qualités exemplaires de leader, sens de l'organisation et connaissance du service à la clientèle).

### ***Quels sont les prérequis pour le stage?***

1. Certification minimale requise : Professionnel de club 1
2. Âge requis : 20 ans
3. Niveau de jeu minimal : [5.0](#)
4. Expérience minimale dans l'industrie : 2 ans à plein temps dans des installations intérieures ou 5 ans dans des installations saisonnières ou centre communautaire. Les candidats doivent prouver leur expérience dans l'industrie en remplissant le formulaire d'application du Pro de club 1
5. Possède les aptitudes de jeu, de démonstration et d'envois de balles requises pour travailler avec des joueurs de niveau 4.5 et moins. (N. B. Des lacunes au niveau de ces compétences n'empêcheront pas quelqu'un de suivre le stage, par contre, les compétences seront requises pour les fins de certification.)
6. Formation à jour en réanimation cardio-respiratoire et/ou cours de premiers soins (chaque candidat est responsable de s'inscrire à un cours et il doit avoir été réussi avant l'attestation de la certification)
7. Être membre en règle de [l'Association des professionnels du tennis](#).

### ***Comment serai-je évalué(e)?***

Ce stage comporte deux (2) catégories de [compétences](#) que le candidat doit réussir pour obtenir son certificat de Professionnel de club 2 :

1. Sur le terrain
  - a. Évaluation du jeu et des démonstrations
  - b. Cours privé axé sur le jeu (rôle d'enseignant)
  - c. Cours de groupe (rôle d'enseignant)
2. Hors du terrain
  - a. Service à la clientèle
  - b. Programmation
  - c. Élaboration de budget

De plus, le candidat doit également réussir l'évaluation en ligne [Prise de décisions éthiques Compétition – Introduction](#) de l'Association canadienne des entraîneurs.

L'évaluation pratique sur le terrain et l'examen écrit auront lieu environ 4-6 semaines après la fin du stage.

Il y a quatre évaluations écrites pour le stage Professionnel de club 2 et chacune doit être réussie pour obtenir le certificat. Les quatre évaluations sont les suivantes :

1. Cahier d'exercices
2. Examen écrit
3. [Travail pratique final](#)
  - a. Activité spéciale
  - b. Journal de bord d'entretien et de sécurité
4. [Évaluation des « actions à prendre »](#)

Pour obtenir sa certification, le candidat doit obtenir la note « rencontre les exigences » pour toutes les évaluations. S'il obtient « ne rencontre pas les exigences ou incomplet » dans l'une ou l'autre des évaluations, il devra se soumettre à nouveau à cette évaluation (ou, dans le cas du volet connaissances, terminer de répondre aux questions du cahier de stage).

Les candidats disposent de 12 mois, à compter de la date du stage, pour terminer toutes les évaluations, sinon, ils devront reprendre le stage à leurs frais.

### ***Qui dirigera le stage?***

Le stage sera dirigé par des formateurs de Tennis Canada qui ont été formés selon les exigences du PNCE de l'Association canadienne des entraîneurs pour les formateurs et évaluateurs. Nos formateurs sont des chefs de file de l'industrie dans le domaine du développement et de la gestion du tennis et des centres de loisirs, des entraîneurs et professionnels de club réputés, des experts des sciences du sport ainsi que des consultants pédagogiques.

### ***Qui supervisera le stage?***

Votre [association provinciale de tennis](#).

### ***Quel est le format type du stage?***

Le stage est d'une durée de 7 jours : 3 hors du terrain et 4 sur le terrain.

Les ateliers hors du terrain seront donnés dans le cadre de 3 regroupements d'une journée.

Les ateliers sur le terrain seront donnés dans le cadre de 2 regroupements de deux jours.

La dernière composante de l'évaluation pratique aura lieu environ 4-6 semaines après la fin du stage.

Cet horaire peut varier selon les exigences du déroulement du stage de chaque province.

### ***Quels sont les coûts?***

Communiquez avec votre [association provinciale de tennis](#) ou visitez le [site Web de l'APT](#).

### ***Comment s'inscrire au stage?***

Communiquez avec votre [association provinciale de tennis](#) ou visitez le [site Web de l'APT](#).